

Séance du 13 novembre 1941

L'an mil neuf cent quarante et un et le treize novembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger de Lassus maire.

Étaient présents: M. M. Roger de Lassus maire, Bouché Marégo adjoints, Madam. Talles, M. M. Briabent, Berget, Blanchard Castet, Dorban, Girardoy Ignard, Ladieu Seïhan, Vallès.

Étaient absents: M. M. Labayle, Quisquar, Eychemme, Bondoumit (pison).

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt et une heures. Il s'excuse de n'avoir pu réunir plus souvent le conseil, en raison des difficultés que soulèvent ces mandats, temps de guerre quelquefois critiques pour la gestion d'un ville; car la question de ravitaillement de la population et l'application des arrêtés préfectoraux doivent aujourd'hui passer avant les intérêts uniquement communaux.

Budget 1940-41-

Budget 1940-41.

L'ordre du jour de cette séance comporte la lecture du Budget. Monsieur le Maire dépose sur le bureau du Conseil le compte administratif pour l'exercice 1940 et invite l'assemblée conformément à la loi du 5 avril 1884 à l'examiner hors de sa présence. Il quitte, et

Rectificatif
à la première délibération
relative au legs de
M^{me} V^{ve} PUJO,

Lu et approuvé
à l'unanimité le 20 8^{me} 1943
le Maire: Illisible

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du don fait à la Ville de la somme de cinq mille francs (5.000 francs) par Madame Veuve PUJO née Recoulin, demeurant actuellement 5, rue Deyron à NIMES, à charge pour la commune d'entretenir la concession à perpétuité N°440, où reposent les Parents de son Mari.

Le Conseil Municipal remercie vivement madame PUJO de son geste généreux et autorise Monsieur le Maire à accepter cette libéralité.

Cette somme de 5000 (cinq mille) francs sera employée à l'achat de rentes 3% sur l'Etat.

Le Conseil vote donc à l'unanimité l'acceptation pure et simple de l'offre que lui fait le D^r Grand mais sans engagements d'aucune sorte de la part de la ville.

Pétition quartier du Bourguet

Pétition quartier du Bourguet

Monsieur le Maire donne lecture d'une pétition adressée par les habitants de ce quartier exposant à Monsieur le Maire que la pompe alimentant le quartier a été enlevée pour réparation et n'est pas encore depuis plus de six mois remise en place. Les intéressés prient donc Monsieur le Maire d'user de ses pouvoirs pour que cette pompe ainsi que le robinet du forain soient au plus tôt remis en place.

À ce sujet Monsieur Costet se fait l'écho des récriminations des usagers de l'eau qui se refusent à payer des suppléments d'eau en raison de l'irrégularité des relevés de compteurs; relevés qui devraient se faire au moins tous les trois mois jusqu'ici avaient lieu avant la guerre tous les mois.

Nombreuses sont les bornes fontaines de la ville demandant des réparations.

Une déperdition ^{considérable} d'eau provient de ce mauvais état de choses c'est pourquoi aussi doivent fonctionner sans arrêt les pompes de l'usine élévatrice ce qui n'est pas une économie pour la ville.

Relève des compteurs

Monsieur Vallès rend compte qu'avec l'aide du Gard-Champêtre il a déjà fait le relevé des compteurs ne fonctionnant pas. Sur plus de quatre cents compteurs une centaine seulement sont en bon état c'est donc dire que le relevé des compteurs ne peut produire qu'une faible partie des sommes à recueillir pour excédent d'eau, et c'est pourquoi aussi les cent usagers trouvent illégal qu'ils soient les seuls à payer.

Après cet exposé Monsieur le Maire propose que la Com^{on} des Travaux passe dans les divers quartiers et fasse état des réparations à exécuter aux pompes de la ville.

Monsieur le Maire se propose d'ailleurs de demander prochainement en séance du Conseil Municipal que soit envisagée l'augmentation du prix des Concessions. Il signale au sujet des tuyaux d'amener pour la route de St Gaudens, les difficultés que présente la livraison des tuyaux en raison de l'échange des bords matière. - La séance est levée à vingt trois heures -

(Handwritten signatures and notes)
Ginoux
Costet
Vallès
C. Michaux
J. Galley
M. J. J. J.
Royer de Lamury
G. Costet